

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Design mode
<b>Titre du module</b>	<b>Fondamentaux théoriques 2</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	42THM
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 2
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Histoire culturelle de l'apparence</b> : être capable d'appréhender l'apparence au sens large - vêtement, accessoire, bijou, hexis corporelle – comme élément d'un système culturel et social, économique, hétéronormé, symbolique et esthétique spécifique en Occident. Intégrer les notions d'histoire culturelle de l'apparence dans le travail d'atelier, à partir des connaissances acquises en cours, pouvoir développer une réflexion personnelle sur la pratique de designer.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Histoire culturelle de l'apparence</b> : aperçu des thèmes abordés : terminologie et étymologie, techniques et parures, accessoire, genre, âges et rites de passage, hexis corporelle, marquage corporel, individu et société, voile, appropriation culturelle, inclusivité, durabilité. Cours ex cathedra accompagné d'images, de films, de textes, et ponctué de discussions. Analyses orales d'objets, d'images et de textes menées en groupe et synthétisées en classe avec participation active des étudiants.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : <b>Histoire culturelle de l'apparence</b> : travaux écrits thématiques de groupe et 1 travail individuel, avec présentation orale d'un sujet en rapport avec le cours. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à l'unité de cours. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
<b>Enseignant·e·s</b>	Fischer Elizabeth
<b>Nom du/ de la responsable du module</b>	Lutz Huelle
<b>Descriptif validé le</b>	12.09.2023
<b>Par</b>	Nina Gander

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO